

**101 - Réseaux de communication**

**Propositions financières Budget Primitif 2012**

**Rapport n° CG/2011/73**

**Résumé :**

L'intervention de la collectivité dans le domaine des technologies de l'information et de la communication est une action pleinement volontariste, pour laquelle l'intervention publique contribue à la diffusion des technologies sur le territoire. Les crédits engagés pour 2012 ont pour objectif de poursuivre les réflexions sur la mise en oeuvre du très haut-débit, en partenariat avec les autres collectivités alsaciennes, après l'adoption du schéma directeur d'aménagement numérique à l'échelle du territoire alsacien.

**Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions**

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
PAT	Direction des routes, des transports et des déplacements	80 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>80 000,00 €</b>

**1011 – Actions en faveur du développement NTIC**

**Crédits proposés pour le BP 2012 : 80 000 €**

Crédits inscrits au BP 2011 : 30 000 €

**Très Haut débit : 30 000 €**

La Région Alsace, le Département du Bas-Rhin et le Département du Haut-Rhin ont engagé en commun une étude visant à déterminer les actions, moyens et organisations à mettre en oeuvre pour favoriser le déploiement du très haut débit (THD) en Alsace.

Les principales conclusions de l'étude, confiée au cabinet IDATE sont les suivantes :

- **sans intervention publique**, le très haut débit ne se déploiera que dans les grandes agglomérations, et créera une **nouvelle fracture numérique**,
- le déploiement du THD concerne tous les échelons de collectivités et en particulier les **intercommunalités**,
- les trois grandes collectivités n'ont **pas la capacité financière** à agir seules ; par contre elles ont un rôle stratégique à jouer en organisant la cohérence et en structurant les interventions publiques locales,
- pour accéder aux moyens financiers annoncés par l'Etat (grand emprunt notamment), l'élaboration d'un **schéma numérique** de référence est **nécessaire**.

Lors de sa séance du 25 octobre 2010, le Conseil Général a réaffirmé, dans le cadre de la démarche REVPOL, sa volonté d'une implication forte du Département dans le déploiement du très haut débit à terme.

Les crédits proposés pour 2012 permettent d'assurer la participation du Département à la poursuite des études de mise en oeuvre, et notamment le schéma directeur d'aménagement numérique préalable aux appels à projets à venir dans le cadre du Grand Emprunt.

### **Aide satellitaire : 50 000 €**

Lors de sa séance du 21 juin 2011, le Conseil Général du Bas-Rhin a approuvé le dispositif d'aide départementale pour l'acquisition d'un kit internet par satellite et fixé le montant de cette aide à 50 % du coût total de l'acquisition et de l'installation, plafonné à 300 €.

En effet, dans l'attente du déploiement du très haut débit, il convient dès à présent de permettre à chacun de disposer d'un accès internet à débit satisfaisant, en complément des technologies existantes, et ce à coût compétitif.

Les crédits proposés pour 2012 permettent la subvention d'environ 200 kits satellitaires, en fonction des demandes qui émaneront des particuliers.

### **Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :**

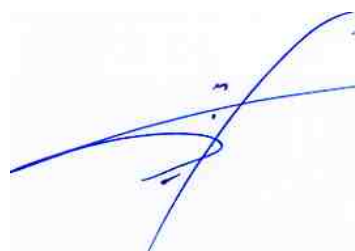
<b>Code</b>	<b>Libellé Mode d'action</b>	<b>Crédits inscrits au BP précédent</b>	<b>Crédits proposés au BP</b>
1011	Action en faveur du développement NTIC	30 000,00 €	80 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires traduites dans le rapport sur les réseaux de communication, pour un montant total de 80 000,00 €.*

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL